

ASSOCIATIONS

SAINT-MAMMÈS, VILLAGE DE CHAMPIONS

P.11



ENFANCE JEUNESSE

TABLETTES : L'ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE SE MODERNISE

P.4

SOLIDARITÉ

UNE SEMAINE BLEUE
HAUTE EN COULEUR

P.5

PATRIMOINE

JOURNÉES DU PATRIMOINE :
MERCİ AUX BÉNÉVOLES !

P.8



Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs,
Chers Mammésiens,

Les arbres des quais ont certes perdu leurs feuilles, mais ils revêtent désormais leurs habits de lumière, marquant ainsi le début de la période des fêtes ! Il s'agit là d'un moment propice à l'échange et à la convivialité que je vous souhaite le plus agréable possible. C'est dans ce but que la commune vous a préparé un marché de Noël pas comme les autres, le dimanche 8 décembre ! En effet, après avoir rencontré le Père Noël, fait un tour de calèche, admiré le spectacle de majorette, participé à l'atelier créatif, ou encore dégusté marrons, vin et chocolat chauds.... vous pourrez vous émerveiller devant un feu d'artifice, à 18h30 sur le quai de Seine !

Les pluies denses du mois d'août n'avait pas permis aux artificiers de le tirer pour notre fête patronale, nous vous le proposons en clôture de notre marché de Noël, en espérant qu'il rendra cette journée encore plus féérique (et que la météo sera de notre côté cette fois-ci !).

2019 se termine. Je vous souhaite, avec un peu d'avance, une très belle année 2020. Que cette nouvelle année préserve votre santé et vous apporte beaucoup de bonheur.

Yves BRUMENT, Maire de Saint-Mammès

SOMMAIRE

PORTFOLIO	2 & 3
ENFANCE / JEUNESSE	4
SOLIDARITÉ	5
COMMUNICATION / CULTURE	6
ENVIRONNEMENT	7
PATRIMOINE	8
DÉVELOPPEMENT LOCAL	9
VIE LOCALE	10
ÉTAT-CIVIL	10
ASSOCIATIONS	11
AGENDA / VOS PLUS BELLES PHOTOS	12

Saint-Mammès Informations n°81 - décembre 2019, janvier et février 2020

Directeur de la publication : Yves BRUMENT / Conception et rédaction : Mairie de Saint-Mammès
Impression : Hélios Service / Tirage : 1700 ex., encres végétales, papier recyclé
Crédits photos : Saint-Mammès Karaté Club, Comité des Fêtes du Village de Saint-Mammès, CSM Escrime Montereau, Freepik, Pixabay, Mairie
Site internet : www.saint-mammès.com
Courriel : accueil@saint-mammès.com

Retrouvez les derniers S.M.I. sur le site www.saint-mammès.com



LE 2 SEPTEMBRE 2019 :
RENTRÉE SCOLAIRE



LE 15 SEPTEMBRE 2019 :
SPECTACLE "BANQUE CENTRALE"



LE 27 SEPTEMBRE 2019 :
VISITE DU RUCHER PAR UNE ÉCOLE DE FONTAINEBLEAU





ÇA BOUGE À L'EHPAD !



SEPTEMBRE 2019 :
OLYMPIADES DE L'EHPAD



ANNIVERSAIRE DU DOYEN
DE SAINT-MAMMÈS :
105 ANS POUR MONSIEUR SCHWEITZER



8 NOVEMBRE 2019 :
LES ENFANTS DU PÉRISCOLAIRE AUX
TABLES D'HÔTES DE L'EHPAD



LE 30 SEPTEMBRE 2019 : LES ÉLUS MAMMÉSIENS
VISITENT L'ASSEMBLÉE NATIONALE



LES 5 ET 6 OCTOBRE 2019 : SALON DU SAVOIR-FAIRE
ET DE LA GOURMANDISE ET SALON DU BIEN-ÊTRE -
PAR LE COMITÉ DES FÊTES DU VILLAGE DE SAINT-MAMMÈS



4 OCTOBRE 2019 :
ANIMATION BARBAPAPA
AU RESTAURANT SCOLAIRE



31 OCTOBRE 2019 : HALLOWEEN - PAR LE COMITÉ
DES FÊTES DU VILLAGE DE SAINT-MAMMÈS



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE
HOMMAGE À TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE



**LES RESTOS DU CŒUR
DE CHAMPAGNE-SUR-SEINE
RECHERCHENT DES BÉNÉVOLES !**

- L'association vient en aide aux personnes et aux familles se trouvant dans une situation d'urgence alimentaire.
- L'antenne de Champagne-sur-Seine, située 1 place de l'Hôtel de Ville, recherche des bénévoles disponibles les lundis et vendredis, de 8h30 à 11h30. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.
- Renseignements au 01 64 22 30 89 ou 06 19 03 30 42 et à ad77.champagne@restosducoeur.org.



FONCTIONNEMENT DU SERVICE PÉRISCOLAIRE : RAPPELS UTILES...



Qui contacter ?

- Pour toute demande d'inscription,
- Pour toute demande de modification de planning,
- Pour toute annulation de repas qui ne sera pas facturé (prévenir au plus tard la veille à 9h),
- En cas d'absence de l'enfant (jusqu'au matin même),
- En cas de demande de sortie exceptionnelle du service,
- En cas de vigilance à apporter à la santé de l'enfant ou à son bien-être (blessure, traitement long, problème familial, etc.).

→ **PRÉVENIR LE SERVICE**, en appelant le **01 64 23 39 41** ou en écrivant à accueil@saint-mammes.com

- En cas de retard du parent pour déposer ou venir chercher l'enfant au service périscolaire.

→ **PRÉVENIR DIRECTEMENT LES ANIMATEURS :**
 Service périscolaire maternel : 06 74 97 49 89
 Service périscolaire élémentaire : 06 74 97 50 13

Rappel des horaires scolaires et périscolaires

	École maternelle	École élémentaire
Accueil périscolaire du matin	7h – 8h15	7h – 8h20
Ouverture des portes de l'école	8h15	8h20
Temps scolaire	8h25 – 11h45	8h30 – 11h50
Pause méridienne	11h45 – 13h35	11h50 – 13h40
Ouverture des portes de l'école	13h35	13h40
Temps scolaire	13h45 – 16h25	13h50 – 16h30
Accueil périscolaire du soir	16h25 – 19h	16h30 – 19h



LE SERVICE PÉRISCOLAIRE S'ÉQUIPE DE TABLETTES NUMÉRIQUES

Les listes de pointage quotidiennes des enfants sont désormais dématérialisées à partir de tablettes numériques alliant gain de temps et efficacité.

C'est une amélioration des conditions de travail pour les agents de la commune, mais aussi une démarche écologique, puisque l'utilisation des tablettes permet une économie de papier considérable.

Chacun des accueils périscolaires, élémentaires et maternels, a sa propre tablette. En récupérant votre enfant, c'est donc sur la tablette qu'il vous faut désormais signer.

DES ACTIVITÉS LUDIQUES ET PÉDAGOGIQUES

« Il était une fois un petit bout de jardin » : cette année, les activités des enfants fréquentant le service périscolaire maternel seront basées autour des saisons, de la nature, du jardinage, de la récupération d'objets usagés et inspirées de l'œuvre de Claude PONTY, notamment via la création d'un potager.

Les enfants du périscolaire élémentaire vont réaliser un projet autour du vivre ensemble, en créant des jeux de sociétés et des jeux de kermesse, qui serviront à mettre en place une grande fête de fin d'année, où seront exposés tous les jeux qu'ils auront pu créer.

Tout ceci est possible grâce au travail des agents du service périscolaire (photo ci-dessous), qui s'occupent des petits bouts de choux chaque jour, matin et soir, avec enthousiasme et douceur.



L'équipe périscolaire et ATSEM : Françoise, Céline, Patricia, Mélanie, Maria, Mélanie, Fatma, Audrey, Lucie, Sandrine (Peggy, non présente sur la photo).

LES EFFECTIFS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES 2019-2020

Les 106 enfants, scolarisés à l'école maternelle « Au fil de l'eau », sont réunis en 4 classes (2 classes de 26 enfants et 2 classes de 27 enfants). Il y a 35 Petites Sections, 32 Moyens et 39 Grands. 253 enfants sont scolarisés en élémentaire, 83 à B. Plassard et 170 à H. Geoffroy.

Concernant les services périscolaires, le matin, les équipes accueillent environ 10 à 12 enfants de maternelle et 30 enfants d'élémentaire. Entre 45 et 50 enfants de maternelle et environ 130 écoliers de l'élémentaire déjeunent à la cantine. Le soir, 18 à 20 enfants de maternelle et entre 35 et 55 enfants de l'élémentaire, fréquentent l'accueil périscolaire.



UNE SEMAINE BLEUE HAUTE EN COULEUR

Cette année encore, le C.C.A.S. de Saint-Mammès n'aurait manqué pour rien au monde la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Bien que prenant soin de cette population, tout au long de l'année, le Semaine Bleue est une occasion supplémentaire d'organiser des ateliers et moments d'échange pour égayer la vie des personnes âgées.



Le C.C.A.S. de Saint-Mammès a fait volontairement le choix d'ateliers utiles et stimulants. Certains, comme les ateliers tablette informatique et composition florale, sont proposés tout au long de l'année.

Un repas intergénérationnel a également été mis en place : des séniors se sont déplacés au sein du restaurant scolaire et ont pu déjeuner avec quelques enfants.



Ainsi, du lundi 7 octobre au vendredi 11 octobre 2019, les ateliers suivants ont été mis en place :

- peinture,
- composition florale,
- tablette informatique,
- prévention routière,
- "Bien chez soi",
- fabrication de produits d'entretien naturels.



Le C.C.A.S. remercie vivement les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette Semaine Bleue, mais aussi les séniors qui sont chaque année toujours plus nombreux à participer !

REPRISE DES ATELIERS "MÉMOIRE"

L'atelier mémoire reprendra du service :
 ➔ tous les lundis, de 10h à 12h,
 ➔ du 3 février au 11 mai 2020.
 Contactez le C.C.A.S. au 01 64 23 56 64, pour vous inscrire.
IMPORTANT : les personnes qui s'inscrivent pour la première fois aux ateliers "mémoire" proposés par le C.C.A.S. seront prioritaires.

UNIVERSITÉ RURALE SEINE & LOING : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

L'Université Rurale Seine et Loing est une association nouvellement créée, qui a pour objet de proposer, sans considération d'âge et de diplôme, à toute personne désireuse d'élargir ou d'approfondir ses connaissances, des activités culturelles. L'association prend en charge, sur proposition des intervenants, l'organisation des ateliers, conférences et travaux de recherche en groupe. Elle propose des actions comme des conférences et des ateliers répartis sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Moret Seine et Loing.



L'association a déjà élaborée trois conférences : le 6 octobre "Les promesses de l'intelligence artificielle", le 3 novembre "Changements climatiques : les incidences sur le massif forestier de Fontainebleau" et le dimanche 1^{er} Décembre 2019 "Le Japon, langue et écriture : un paradoxe magnifique" avec un atelier participatif : cours de japonais. Les prochains rendez-vous sont :

- Dimanche 5 Janvier 2020 à 16h à Villemer "L'Europe et notre quotidien" par Philippe MASSET
- Dimanche 2 Février 2020 à 16h à Saint-Mammès "Jardin punk" par Eric LENOIR
- Dimanche 1^{er} Mars 2020 à 16h à Flagy "La mode dans l'histoire" par Emilie HAMMEL.

L'entrée coûte 5 euros si vous êtes adhérents à l'association, 8 euros si vous ne l'êtes pas. Plus d'informations sur <https://ursl.universloing.fr>

39 19 : POUR NE PLUS SE TAIRE



Les violences faites aux femmes font malheureusement bien trop souvent la une de l'actualité.

Pour lutter contre ce fléau, des outils ont été mis en place par l'État.

Le 39 19 est le numéro de téléphone dédié aux femmes victimes de toutes formes de violences, pour être écoutées, informées et orientées. L'appel est anonyme (absent de la facture) et gratuit depuis un poste fixe ou mobile. Une plateforme de signalement et d'information,

<https://arretonslesviolences.gouv.fr> est également mise à disposition.



PETIT TOUR D'HORIZON DES SUPPORTS DE COMMUNICATION MAMMÉSIENS

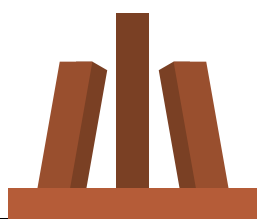
La commune de Saint-Mammès vous propose différents supports de communication afin de vous informer sur l'actualité de votre commune. Evènements, travaux, communication de crise... il existe plusieurs moyens de vous renseigner. Petit tour d'horizon de ces supports de comm' !

- ✓ **Le Saint-Mammès Informations** (SMI pour les intimes) : vous tenez entre vos mains un des supports de communication que la mairie met à votre disposition. Toutefois, compte tenu des délais de rédaction, d'impression et de diffusion du SMI, les informations que vous y trouvez ne sont pas dans l'immédiateté.
- ✓ La mairie utilise aussi le **panneau lumineux**, situé près du pont, pour vous faire part d'informations courtes mais actualisées.
- ✓ **L'affichage** chez les commerçants est également souvent utilisé, de même que la diffusion de **flyers** pour certains évènements.
- ✓ **Le site internet** (www.saint-mammes.com) mis à votre disposition, est lui aussi rapidement mis à jour, et à l'avantage d'offrir suffisamment d'espace pour vous apporter une information complète. Sur la page d'accueil, la rubrique « Actualités » contient les informations essentielles devant être portées rapidement à votre connaissance.



L'APPLICATION MOBILE : DE PLUS EN PLUS INCONTOURNABLE !

Tous ces médias, panneau lumineux et site internet, nécessitent que vous alliez les consulter pour vous informer. Aussi, depuis quelques années, la commune utilise une **application**, à installer sur vos smartphones, qui vous prévient par une notification qu'une information est portée à votre attention. Cette application, dénommée « Saint-Mammès », est à rechercher sur Google Play pour les smartphones sous Android et dans l'AppStore pour les smartphones Apple. Nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à l'installer sur vos appareils. Cette application, outre le fait qu'elle vous permet de recevoir des notifications où que vous soyez, offre l'accès au site internet de la commune sur votre smartphone ainsi qu'aux messages diffusés sur le panneau lumineux (<Menu>, puis rubrique <Journal Electronique>).



25^{ÈME} SALON DE PEINTURE

Nous vous invitons à noter dès à présent dans vos agendas les dates du prochain salon de peinture mammésien :

Du 8 au 15 avril 2020
Maison des Loisirs et de la Culture

Il sera ouvert et accessible à tous, aux amateurs d'art comme aux simples curieux.

Vous souhaitez y participer ? Avoir des renseignements ?
Vous pouvez écrire à communication@saint-mammes.com

Nous espérons que vous viendrez nombreux
pour admirer les œuvres de nos peintres régionaux !



LE SMS : UNIQUEMENT EN CAS DE CRISE



Un dernier support, qui constitue un moyen d'information d'urgence, est utilisé par la mairie. Il s'agit de **SMS**, directement envoyés sur vos téléphones mobiles. Il nécessite que vous ayez fait la démarche de vous inscrire en mairie, ou sur le site internet de la commune. Sachez toutefois que ce moyen n'est utilisé **qu'en cas d'évènement important ou d'urgence** (crue, orages, accident, etc..) et que pour la partie de la population concernée. Par exemple, en cas de crue, un SMS demandant d'évacuer les voitures n'est envoyé qu'aux riverains des berges. Si vous changez de numéro et que vous êtes déjà inscrits sur ce système d'alerte, il est important d'en informer la mairie.

Ces moyens de communication modernes vous apportent une information fiable, pertinente et diffusée dès que connue. Si vous n'y trouvez pas la réponse à votre question, n'hésitez pas à contacter la mairie à accueil@saint-mammes.com ou au 01 64 23 39 41.



SAINT-MAMMÈS CONTRE LA PRIVATISATION DES AÉROPORTS DE PARIS

La commune de Saint-Mammès formule des vœux de soutien à la proposition de loi présentée en application de l'article 11 de la Constitution, visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris.

130 députés et 108 sénateurs, appartenant à des groupes de droite comme de gauche, ont joint leurs signatures pour enclencher la procédure de référendum d'initiative partagée au sujet du projet de privatisation des aéroports de Paris.

Ainsi, pour contrer ce projet de privatisation, c'est désormais aux électeurs de se mobiliser : 4,7 millions de signatures doivent être recueillies dans un délai de 9 mois.

Après en avoir délibéré le 20 septembre 2019, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal de Saint-Mammès :

- Soutient la proposition de loi présentée en application de l'article 11 de la Constitution visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris.
- Appelle les citoyens inscrits sur les listes électorales de la commune de Saint-Mammès à apporter leur soutien à cette proposition de loi.
- S'engage à faciliter la réception de ces parrainages par le recueil des formulaires CERFA en mairie.

Si vous souhaitez soutenir cette proposition de loi visant à maintenir publique l'exploitation des aéroports de Paris, vous pouvez :

- vous connecter sur le site : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>
- vous rendre en mairie, où un formulaire CERFA vous sera proposé.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter la proposition de l'Assemblée Nationale, disponible sur le site www.assemblee-nationale.fr.

ENQUÊTE SUR LA QUALITÉ DES LIENS ENTRE LA POPULATION ET LES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

L'université Savoie Mont-Blanc réalise une enquête nationale (menée par une équipe de chercheurs indépendants) sur la qualité du lien entre la population et les forces de sécurité intérieure.

Si vous souhaitez participer à cette enquête, rendez-vous sur le site : www.eqp19.fr et laissez-vous guider !



ENVIRONNEMENT



PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

La Communauté de Communes Moret Seine & Loing a lancé son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

Ce plan, obligatoire pour les collectivités de plus de 20 000 habitants, est un projet de développement durable stratégique et opérationnel.

Il s'agit d'établir une liste d'actions concrètes programmées sur 6 ans qui auront pour objectifs :

- la limitation de la production des gaz à effet de serre,
- la promotion des énergies renouvelables,
- la préservation de la qualité de l'air.

Après la première phase d'étude diagnostique qui a été réalisée par des experts pour dresser un état des lieux dans les 19 communes MSL et évaluer les pistes susceptibles de permettre au territoire d'atteindre les objectifs fixés par la loi de transition énergétique, ce sont les élus et les citoyens qui devront co-construire cette feuille de route.

Objectif : élaborer un plan d'actions concrètes et efficaces pour agir face au réchauffement... et pour anticiper les effets du changement climatique.

C'est dans ce cadre qu'a eu lieu à Saint-Mammès, le 13 septembre dernier (photo ci-dessous), une première conférence publique (initialement prévue lors de la fête de l'eau mais annulée en raison de la canicule). Vous trouverez la présentation de cette conférence disponible sur www.saint-mammes.com.



La présentation qui a été réalisée dresse un constat implacable : le réchauffement climatique est une réalité et nous devons l'enrayer rapidement si nous ne voulons pas en subir les graves conséquences. 10 gestes, que chacun d'entre nous peut réaliser très simplement, sont proposés.

Si vous souhaitez aller plus loin, vous pouvez également consulter le site dédié au Plan Climat-Energie-Air : <http://www.climat-msl.fr/>



Afin de mettre en valeur l'église de Saint-Mammès lors des Journées du Patrimoine 2019, un concert a capella y était proposé, par la compagnie Chora'son. Cette prestation, belle, festive, dynamique, entraînante, a été tellement appréciée que de nombreux messages de félicitations sont parvenus en mairie.

JOURNÉES DU PATRIMOINE : MERCI AUX BÉNÉVOLES !

Le troisième week-end du mois de septembre est toujours un week-end de fête à Saint-Mammès. Pourquoi ? Car il s'agit, chaque année, des Journées du Patrimoine. Un samedi et un dimanche pendant lesquels la commune ouvre les portes, gratuitement, des lieux qui font tout son caractère. C'est alors l'occasion de faire découvrir Saint-Mammès à des visiteurs extérieurs, mais aussi aux mammésiens qui souhaitent redécouvrir leur commune.

Cette année, le beau temps était au rendez-vous le samedi 21, invitant à la balade et à la flânerie. C'est ainsi que le JONOR, le rucher et l'église ont fait le plein de visiteurs. La pluie s'étant invitée (sans y avoir été conviée !) le dimanche 22 septembre, les visiteurs ont été peu nombreux sur cette deuxième journée. Comme chaque année, ces visites ne pourraient avoir lieu sans la mobilisation bénévole de plusieurs personnes que la municipalité tient à remercier chaleureusement :

- **Les mariniers** pour leur présence indéfectible à chaque édition des Journées du Patrimoine, le cœur et la passion avec lesquels ils entretiennent le JONOR tout au long de l'année ;
- **Anne DUCHÉ**, qui fait visiter l'église avec pédagogie, profondeur et enthousiasme : la mairie a eu de nombreux retours positifs sur sa façon de présenter l'Histoire de l'église romane ;
- **Les apiculteurs amateurs** qui, avec limpidité, présentent la vie de l'abeille et le travail de l'apiculteur en adaptant leur discours aux petits et aux grands.

Merci également à Madame BEHAR qui a organisé un atelier de fabrication de bougies en cire d'abeille (ce fût un franc succès), mais aussi aux associations Place Manivelle et Cooplicot pour leur participation au marché de producteurs locaux, dont c'était la première édition.



10 ANS DU RUCHER PÉDAGOGIQUE

Les Journées du Patrimoine 2019, c'était aussi l'occasion de célébrer les 10 ans du rucher pédagogique. La création du rucher : une mission écologique et sociale qui voit le jour en 2009. 10 ans plus tard, le rucher pédagogique est un élément essentiel du patrimoine mammésien et fait rayonner Saint-Mammès à l'extérieur de ses frontières : de

nombreuses écoles contactent la mairie pour organiser une visite. Des apiculteurs amateurs y sont également formés. Compte tenu de l'importance des abeilles dans l'écosystème, souhaitons encore de nombreuses décennies de succès au rucher !



REMISE DES DIPLÔMES DES JARDINS DE CARACTÈRE

Au printemps dernier, la commune a invité les Mammésiens à participer au concours « Jardins de Caractère » dans le but d'impliquer la population à l'embellissement du cadre de vie, mais aussi afin de faire connaître et valoriser les jardins des mammésiens particulièrement bien entretenus ;

le village regorge de jardiniers amateurs plein de talent ! Les diplômes et récompenses ont alors été remis lors des Journées du Patrimoine. Merci à Monsieur ERRIEN, qui remporte ce concours, mais aussi Mme FACCO, Monsieur TOQUART, Monsieur GIRARD, Madame FERNANDES, Monsieur FILOU, Madame MARIAGE pour leur participation !

Nota Bene : La municipalité tient à s'excuser pour l'absence des joueurs, qui devaient se produire le samedi 21 septembre de 14h à 18h, et qui n'ont finalement pas pu réaliser les démonstrations.

HOMMAGE À HENRI PLATEAU



Fils de mariniers, Henri PLATEAU naît en 1935 à Chauny, dans l'Aisne.

Il travaille sur un bateau dès ses 14 ans.

Le 11 février 1974, il perd son pied, victime d'un accident sur sa péniche.

Cela ne l'empêchera pas de naviguer jusqu'en 1996, à travers la France, la Belgique et les Pays-Bas sur son bateau, le « CAMI ».

En 1981, il épouse Francine, avec qui il prend sa retraite en 1996. C'est à ce moment qu'il s'adonne à sa passion : la création de maquette de bateaux.

Après avoir vécu à La-Frette-sur-Seine dans les Yvelines, en 2004, il déménage à Saint-Mammès pour y couler des jours heureux. Ses talents de maquettiste, alors reconnus par la ville, le font participer chaque année aux Journées du Patrimoine.

Il part en 2019, en léguant sa création la plus exceptionnelle à la commune : une péniche de près de 3 mètres. Elle trône désormais à l'accueil de la mairie, n'hésitez pas à passer l'admirer.



AU FIL DE L'AUTRE INNOVE EN PROPOSANT UNE SOLUTION POUR LE TÉLÉTRAVAIL !

Situé au 48 rue des Palottes, le local "Au fil de l'autre" a été créé en 2017. Un local de 40 m², neutre, paisible et équipé (WIFI, cuisine, toilettes, café, thé...) pouvant accueillir tous types d'évènements, jusqu'à 25 personnes. Aujourd'hui, "Au fil de l'autre" répond à une demande en constante augmentation et en adéquation avec l'évolution des modes de vie, en proposant un espace de télétravail ou de coworking (travail collaboratif) et un point informatique à Saint-Mammès !

Il s'agit d'un espace « à la carte » avec formules flexibles. Vous choisissez votre rythme : à l'heure, la demi-journée, la journée, en mode hebdomadaire ou mensuel. Vous réservez selon vos besoins, votre mode de travail. Il existe deux modes de location possible : mode télétravail (seul dans la salle) ou mode coworking (jusqu'à 4 personnes).

Grâce à ce nouveau service, les professionnels, salariés ou entrepreneurs, pourront :

- ➔ réduire les temps de trajets et ainsi éviter les divers problèmes liés aux transports (pannes, retards, grèves, stress),
- ➔ mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle,
- ➔ éviter de travailler de chez eux pour gagner en tranquillité et efficacité et faire ainsi une coupure psychologique entre le lieu de travail et le domicile,
- ➔ recevoir leurs clients et fournisseurs.

Le coworking permet également de :

- ➔ rompre l'isolement,
- ➔ gagner en convivialité,
- ➔ créer des synergies, échanger et trouver des idées.

Et, sur demande, "Au fil de l'autre" peut vous fournir un vidéoprojecteur, une imprimante, un ordinateur portable...



INFORMATIONS ☎ : 06 78 59 70 99 🌐 : <https://aufildelautre.jimdo.com>

LE SAINT'MAM CHANGE DE MAINS

Le Saint-Mam', l'incontournable restaurant mammésien possédant une magnifique vue sur la Seine, a changé de propriétaire.

Hughes LATTE est désormais aux commandes et vous propose une cuisine traditionnelle. Alexandra, en salle, vous reçoit avec le sourire et vous présente la carte composée de 2 entrées, 2 plats et 2 desserts qui changent tous les 2 jours.

La capacité de la salle reste inchangée : 9 tables sont disponibles au rez-de-chaussée et 16 au 1^{er} étage.

☎ Le midi, pour le déjeuner, le restaurant est ouvert tous les jours, sauf le lundi.

☎ Le soir, à l'heure du dîner, le Saint-Mam' est ouvert les mardis, vendredis et samedis.

La nouvelle équipe du Saint-Mam' a pour projet de proposer une soirée à thème par mois, à la découverte d'un pays... en vous faisant voyager par le biais de sa cuisine bien sûr, mais aussi par l'ambiance globale du restaurant.

INFORMATIONS :

☎ : 01 60 74 48 40

✉ : lesaintmam@hotmail.com

INNORENO : LA SOLUTION TRAVAUX

Eddy LEGEAY est un entrepreneur qui officie dans l'aménagement du neuf et la rénovation pour les particuliers et les entreprises.

Il peut également occuper, pour ses clients, la fonction de coordinateur afin de simplifier les prises de décision en limitant leur nombre d'interlocuteurs.

Mammésien, Eddy travaille en équipe avec des entreprises et artisans locaux afin de proposer une solution complète pour les projets d'aménagement de nos clients.

INFORMATIONS :

☎ : 06 13 25 07 43

✉ : elinno@free.fr



SERENICOURS : APPRENDRE SANS SE STRESSER

SERENIcours vous propose, depuis la rentrée 2019, des cours de soutien par professeure diplômée et expérimentée.

Que vous ayez besoin de soutien scolaire du CP à la 3^{ème}, d'une aide aux devoirs après l'école, d'un stage de remise à niveau pendant les vacances scolaires, d'apprendre l'anglais au primaire en s'amusant ou pour les plus grands d'apprendre les bases du français, SERENIcours répond à vos besoins pédagogiques en cours particuliers ou collectifs chez vous dans un rayon de 10km ou à domicile rue Gambetta à Saint-Mammès.

INFORMATIONS :

☎ : 06 32 09 90 00

🌐 : <http://serenicours.fr>

✉ : agserenicours@orange.fr





DE NOUVELLES TÊTES EN MAIRIE...

Cette année 2019 restera comme une année de changement chez les agents municipaux. Depuis la rentrée, vous avez dû apercevoir des nouvelles têtes au sein de l'équipe périscolaire (à gauche) et aux services techniques (à droite). Rapide présentation de ces petits nouveaux.

Aurélié BRUNET est la nouvelle responsable du service scolaire - périscolaire de Saint-Mammès. Au sein du service périscolaire, deux nouvelles recrues sont également à présenter : **Sandrine GARGIULO**, qui a rejoint depuis le 2 septembre l'équipe d'animation des services périscolaires, et **Céline MAILLE**, qui est arrivée le 1^{er} octobre sur le poste d'ATSEM (le matin) et d'agent de restauration scolaire sur le temps du midi.

Le nouveau Responsable des Services Techniques de Saint-Mammès se nomme **Maxime BIRRER** et a rejoint la mairie le 16 septembre 2019. Au sein de son équipe, **Florentin GUILMONT** et **Vincent BAISEZ** ont été intégrés, respectivement le 1^{er} juin 2019 en tant qu'agent des espaces verts et le 4 septembre 2019 en tant qu'agent de nettoyage des espaces publics.

...ET AU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux démissions de Didier KERIGER, Florence LHOMME et Christelle DUHAMEL, et au décès de Jean-Pierre FADAT, quatre nouveaux conseillers ont été installés au Conseil Municipal de Saint-Mammès. Ainsi Monique BEHAR-CAZIN, Florent GUILLEMAIN-HOCHE, Maryline PIAT et Florence TEYSSIER ont fait leur arrivée.



AURÉLIE BRUNET
RESPONSABLE SERVICE SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE



SANDRINE GARGIULO
ANIMATRICE



CÉLINE MAILLE
ATSEM ET AGENT DE RESTAURATION SCOLAIRE



MAXIME BIRRER
RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES



FLORENTIN GUILMONT
AGENT DES ESPACES VERTS



VINCENT BAISEZ
AGENT DE NETTOIEMENT DES ESPACES PUBLICS

ÉTAT-CIVIL / AOÛT, SEPTEMBRE, OCTOBRE 2019



NAISSANCES

- 30 janvier 2019 ★ Cheikhounâ KANDJI (régularisation)
- 8 août 2019 ★ Léyah COUDERC DROUAT
- 15 août 2019 ★ Charlie MOINE
- 30 août 2019 ★ Enora TILLOU
- 15 octobre 2019 ★ Yann LESAUVAGE
- 20 octobre 2019 ★ Livio QUINSARD

DÉCÈS

- 2 août 2019 ● Viviane ETANCELIN épouse PIAT
- 7 août 2019 ● Madeleine DESQUENNE épouse RETTE
- 30 août 2019 ● Dolyane BERNARD épouse LENGLIN
- 2 septembre 2019 ● Yves VENDEVILLE
- 7 septembre 2019 ● Evelyne CHANTRE épouse CARRANT
- 9 septembre 2019 ● Raymond CLÉMENT
- 14 septembre 2019 ● Christian NICOLAS
- 16 septembre 2019 ● Bernard GUILLAUME
- 30 septembre 2019 ● Thierry BROUSSOUX
- 15 octobre 2019 ● Yvonne ABELLEYT

MARIAGES

- 9 août 2019 ♥ Vincent TEDESCHI & Pauline PONGE
- 7 septembre 2019 ♥ Jérémie MONO & Kelly OLIVEIRA
- 12 octobre 2019 ♥ Christophe KAURIN & Claude JULIN

NOCES DE DIAMANT



19 octobre 2019 ♥ Félicitations à Albertine et Romain CAPEL qui ont célébré leurs noces de Diamant (60 ans de mariage), en présence de leurs 3 enfants, 7 petits-enfants et 4 arrière petits-enfants.

HOMMAGE À JEAN-PIERRE FADAT

La commune souhaite rendre hommage à Jean-Pierre FADAT, décédé le 10 juin 2019 à l'âge de 68 ans. C'est au cours du mandat 2008-2014 que Jean-Pierre commence à s'investir dans les commissions municipales, en tant que citoyen. En 2014, il est élu Conseiller Municipal et, toujours disponible et travailleur, s'implique énormément dans les commissions Urbanisme, P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), Jeunesse Sport et vie Associative, Environnement, Travaux et Plan Communal de Sauvegarde.

La ville de Saint-Mammès, pour laquelle il a également œuvré durant de nombreuses années à travers ses engagements associatifs, transmet à la famille de Jean-Pierre ses sincères condoléances.





SAINT-MAMMÈS, VILLAGE DE CHAMPIONS !

Le 19 octobre dernier, la commune de Saint-Mammès a souhaité réunir autour d'un verre de l'amitié, les élus locaux et les associations mammésiennes, afin de mettre à l'honneur les excellents résultats de deux clubs sportifs du village : le club de joutes et le club de Karaté ; mais aussi pour célébrer le magnifique titre de Champion de France d'Escrime M15 d'un « enfant du pays » : Paul GUIMARAES.

Yves BRUMENT a félicité, dans un premier temps, toutes les associations mammésiennes. En effet, la commune n'oublie pas le rôle indispensable du tissu associatif qui permet des moments de rencontres et d'échanges, ce qui contribue à créer des relations entre les habitants. La diversité des associations est également le reflet du dynamisme dont font preuve les mammésiens, de leur créativité et de leur passion.

Dans un second temps, le palmarès impressionnant des clubs de Joutes et de Karaté a été présenté. Le **Saint-Mammès Karaté Club** et ses 21 compétiteurs totalisent 26 podiums dont 11 en compétitions officielles. Quant au **club de joutes**, sport emblématique de la commune, il réalise une des plus belles saisons sportives depuis ses 20 dernières années. 7 jouteurs finissent sur la plus haute marche du podium au Challenge du Meilleur Joueur, (où il faut réunir le plus grand nombre de points sur trois rencontres). Le club a également ramené 5 titres de Champions de France, et un grand nombre de podiums, lors des championnats de France qui se sont déroulés à Melun fin août.

Enfin, la commune a souhaité adresser toutes ses félicitations à Paul GUIMARAES, mammésien, licencié du club d'escrime de Montereau, qui est désormais Champion de France d'escrime M15. Un vrai champion qui a tout l'avenir devant lui !



Les podiums des mammésiens
au Championnat de Seine-et-Marne de Karaté



Les jeunes Jouteurs mammésiens



Verre de l'amitié du 19 octobre 2019



Paul GUIMARAES sacré Champion de France d'Escrime M15



AGENDA / DÉCEMBRE 2019, JANVIER & FÉVRIER 2020

JEUDI 5 DÉCEMBRE - 17H15

COMMÉMORATION

Hommage aux Morts pour la France en Afrique du nord. **Monuments aux Morts.**
Infos : Mairie (01 64 23 39 41).

DIM. 8 DÉCEMBRE - 10H À 18H

MARCHÉ DE NOËL

Place de la Mairie et de l'Église.
Feu d'artifice à 18h30, Quai de Seine
Infos : Mairie (01 64 23 39 41).

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE - 11H30

DÉJEUNER DE FIN D'ANNÉE

DU CLUB DE L'ÂGE D'OR

Maison des Loisirs de la la Culture.

Infos : 01 60 70 24 82

SAMEDI 11 JANVIER À 19H

LOTO DU COMITÉ DES FÊTES

DU VILLAGE DE SAINT-MAMMÈS

Maison des Loisirs et de la Culture.

Infos : 06 71 35 12 72 ou 07 68 29 48 72.

SAMEDI 8 FÉVRIER À 20H

LOTO DU VÉLO CLUB

Maison des Loisirs et de la Culture.

Infos : 06 47 68 67 52

SAMEDI 15 FÉVRIER À 19H

SOIRÉE DANSANTE DU COMITÉ DES FÊTES DU VILLAGE DE SAINT-MAMMÈS

Maison des Loisirs et de la Culture.

Infos : 06 71 35 12 72 ou 07 68 29 48 72.

SAMEDI 29 FÉVRIER À 20H30

THÉÂTRE DE L'ASSOCIATION CLC

"UN RAVISSANT PETIT VILLAGE"

Maison des Loisirs et de la Culture.

Infos : 01 64 23 24 17

Pour ne rien manquer des manifestations de l'année 2020, retrouvez, encarté dans ce numéro, votre calendrier des manifestations !



Venue du Père Noël, accompagné par un clown rigolo ! Balade en calèche, atelier créatif, Tombola, Majorettes, chorale... et feu d'artifice !

C'est le moment de glisser votre commande ou votre petit mot dans la boîte aux lettres du Père Noël ! Retrouvez-la, cette année encore, place de l'Église.



VOS PLUS BELLES PHOTOS

Parce que nous recevons de nombreuses photos de Saint-Mammès et qu'il serait dommage de se limiter à une seule... vous trouverez sur cette page de belles photos de votre village. Un grand merci à leurs auteurs.

Pour envoyer vos photos, il suffit de les transmettre par email à communication@saint-mammes.com



Saint-Mammès vue de Veneux, par Cathy AFFRE-DESCHAMPS



Rue Lazare HOCHÉ, par Cathy AFFRE-DESCHAMPS



Reflets de la passerelle la nuit, par la commune